

222C2037  
FR0010221234-FS0662

9 août 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**EUTELSAT COMMUNICATIONS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 août 2022, la société anonyme CMA CGM Participations<sup>1</sup> (Boulevard Jacques Saadé, 4 quai d'Arenc, 13002 Marseille) a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 août 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et détenir 11 589 437 actions EUTELSAT COMMUNICATIONS représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EUTELSAT COMMUNICATIONS sur le marché.

<sup>1</sup> Intégralement contrôlée par la société CMA CGM, elle-même contrôlée par la société Merit France SAS, laquelle est détenue par la famille Saadé.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 230 544 995 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.